## DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE

## Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION DE l'EPIC USSES ET RHONE TOURISME

Nombre de Membres :

En exercice: 19

Présents : 13 Pouvoirs : 5

Votants: 18 Pour: 18 Contre: 0 Abstentions: 0

N° CD 18/2017

L'an deux mil dix-sept, le douze août à dix-huit heures trente, le Comité de Direction dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de la mairie de Chaumont sous la présidence de Monsieur Gilles PILLOUX

Date de convocation : 2 octobre 2017

Présents:

Michel BOTTERI, Mylène DUCLOS, Philippe JACQUESON, Carine LAVAL, Paulette LE NORMAND, Jean-Yves MACHARD, Gilles PILLOUX, Serge ROUX, Joseph TRAVAIL, Marie-Thérèse BUDA, Philippe JULIAN, Christel LIMARE, Yann

PECCOUD

Absents excusés :

Pascal COULLOUX, Loïc BERNARD, Daniel MUTTIN, Carole NICOD, Martine

RUEGG, Olivier DUNAND

Pouvoir:

Pascal COULLOUX donne pouvoir à Mylène DUCLOS Daniel MUTTIN donne pouvoir à Jean-Yves MACHARD Carole NICOD donne pouvoir à Gilles PILLOUX Loïc BERNARD donne pouvoir à Michel BOTTER! Olivier DUNAND donne pouvoir à Gilles PILLOUX

Mme Paulette LENORMAND a été nommée secrétaire de Séance

## Objet : demande de subvention Fête de la neige 2018

M. le Président rappelle qu'après le succès incontestable des différentes éditions de la « fête de la neige » sur le Domaine Nordique de Sur-Lyand / Grand-Colombier, il a été décidé de renouveler cette manifestation chaque 3ème dimanche de janvier.

Cette manifestation participe à la promotion touristique des Usses et Rhône et permet aux habitants et aux touristes de découvrir les différentes activités hivernales qu'il est possible de pratiquer sur le site de Sur-Lyand. Avec plus de 1500 personnes, l'intérêt des visiteurs pour cet évènement n'est plus à démontrer.

Cette manifestation renforce l'attractivité de notre territoire et entraine indubitablement un certain nombre de retombées économiques le jour même, mais aussi tout au long de l'année.

Le Comité de Direction après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré décide,

- > DE SOLLICITER pour la « Fête de la neige » du dimanche 21 janvier 2018 :
  - Une subvention de 2000 € auprès du Conseil Départemental de l'Ain
  - Une subvention de 2000 € auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie
  - Une subvention de 2000 € auprès du Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes

> CHARGE M. le Président et M. le Directeur d'effectuer les démarches nécessaires au règlement de cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, mois, ans que dessus

Le Président

Gilles PILLOUX

Certifié exécutoire par le Président Compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le : Et de



